



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JUIN 2019 A 19H30 SALLE EBC

Présents : Le comité composé de : Agnès PITTET (présidente et responsable buvette), Fabienne GREMION (vice-présidente), Manuela MARTI (caissière), Ludovic PITTET (secrétaire), Virginie Bonnemain (responsable OT), Eric Schoen (responsable équipement). Les membres selon liste de présence annexée au présent procès-verbal.

1. Ouverture de l'Assemblée générale et adoption de l'ordre du jour

La présidente ouvre la séance à 19h36. L'ordre du jour est approuvé sans modification. Sur les 195 membres actifs du club, 19 sont présents, 6 se sont excusés.

2. Rapport de la présidente

La présidente résume la saison 2018-2019. En juillet 2018, le comité, composé de 7 membres, débute la saison sereinement. 7 équipes Jeunesse et 3 équipes Senior sont inscrites en championnat. Au mois d'août, c'est la Fête du Blé et du Pain qui prend toute notre énergie. Nos efforts n'ont pas été vains puisque notre caveau remporte un magnifique succès, autant auprès des participants de la fête que du jury qui lui ont attribué le 1er prix toutes catégories. Encore un grand merci au staff et aux bénévoles. Ces derniers sont d'ailleurs conviés à un repas de remerciements le 29 juin 2019 à 12h00 à la salle EBC.

M. Erard ayant renoncé à son poste de Directeur technique, nous avons, aidés de M. Gremion, fait tout notre possible afin de suivre au mieux toutes les équipes. Il est impératif que quelqu'un reprenne ce poste pour la saison à venir.

Le Noël ravit comme à son habitude les petits et les grands. Malheureusement, il se solde avec un déficit dû à l'absence de dernière minute de quelques convives. Rappelons que le but n'est pas de faire du bénéfice, mais bien de rentrer dans nos frais.

En décembre 2018, M. Curchod se voit dans l'obligation de mettre un terme à son engagement envers le comité. Nous le remercions pour sa participation.

Dans l'ensemble, les équipes ont fait un bon championnat. Félicitations aux U17 qui ont terminé champion vaudois et remporté une belle coupe qui a tout naturellement trouvé sa place dans notre vitrine. La 3LM a disputé les play-offs pour accéder à la 2ème ligue, mais sans succès pour cette année. Ce n'est que partie remise pour la saison qui suit.



Dans quelques semaines, nous nous retrouvons pour le tournoi des Warriors qui aura lieu le samedi 22 juin 2019 à la salle des Trois-Sapins.

Cette année, notre Club fête son 50ème anniversaire. Un super-spectacle, avec l'humoriste Karim Slama, aura lieu à la salle du Château à Echallens en date du 2 novembre. Nous vous donnerons plus d'informations par le biais de notre site Internet dans les prochaines semaines. Vous pouvez néanmoins réserver cette date et en parler autour de vous.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui de près ou de loin nous aident dans nos tâches habituelles et je passe maintenant la parole à Fabrice Gremion, pour le mouvement jeunesse.

3. Rapport des équipes

Concernant l'équipe U9, la saison a été couronnée de succès, quelques victoires en tournoi et beaucoup de progrès de la part des joueurs. Il y a toujours énormément de joueurs sur liste d'attente pour la saison à venir.

L'équipe des U11/1 a fait une belle saison. Les 2^{èmes} années du groupe ont su motiver et aidé leurs copains de 1^{ère} année. L'équipe avait débuté le championnat dans le groupe C, et a réussi à terminer la saison dans le groupe A. Le coach est confiant pour l'année prochaine.

L'équipe U11/2 a bien progressé. Le coach a eu quelques difficultés de comportement de la part de ses joueurs. Ils ont participé à divers tournois qui se sont bien déroulés. Quelques défaites mais aussi des victoires.

L'équipe des U13 était accompagnée par deux jeunes entraîneurs cette année, qui ont su mettre en pratique les connaissances qu'ils avaient. Vincent Guyon les a rejoints en cours de saison afin de les aider. Il reprendra l'équipe la saison prochaine. Ils ont perdu beaucoup de matchs dans le groupe A au 1^{er} tour mais ce sont rattrapés dans le groupe B lors du 2^{ème} tour. Au vu du nombre de joueurs dans cette catégorie pour la saison à venir, deux équipes seront créées.

Cette année, il y avait donc deux équipes d'U15. Les U15-1 ont fait une bonne saison dans le groupe A, avec peu de match perdu. L'ambiance de l'équipe était très sympa. Pour l'équipe U15-2, la saison a été plus délicate, notamment en raison de certains comportements inadéquats, et du fait qu'un des coachs a dû quitter l'équipe pour remplir ses obligations militaires. Cependant, l'ambiance entre les joueurs était très sympa et ils ont eu du plaisir.

L'équipe U17 a fait un bon championnat. Ils ont bien progressé. Selon le coach, l'équipe devrait évoluer dans une ligue plus haute l'année prochaine. Il y a des joueurs motivés



qui pourraient devenir bons. Arnaud Pittet, ancien coach U15, reprendra l'équipe durant la saison 2019-2020.

La 2^{ème} ligue féminine d'Echallens, partenaire de Rosay Basket, a passé une bonne saison. Le coach est confiant pour l'année prochaine, des joueuses se sont dernièrement inscrites. L'équipe se maintient.

Pour la 3^{ème} ligue, c'est encore une saison qui ressemble aux précédentes. La promotion pour la 2^{ème} ligue a été loupée de peu. L'ambiance était bonne cette année. Il manquerait quelques joueurs motivés pour l'an prochain. On reste confiant.

Enfin, la saison de la 4^{ème} ligue a été bonne dans l'ensemble. Au début, ils étaient 17 joueurs inscrits, mais se retrouvaient parfois à 7 joueurs en match. L'équipe est reconduite pour la saison à venir.

Fabrice Gremion nous informe qu'il fait une pause de deux ans en sa qualité d'entraîneur. Néanmoins, il reste responsable Jeunesse et Sport et est toujours à disposition en cas de question. Arnaud Pittet reprendra l'équipe des U17.

Le Club a le plaisir d'annoncer qu'une nouvelle catégorie verra le jour durant la saison 20019-2020. C'est une catégorie U17, joueurs nés en 2013, qui sera créée.

4. Nomination de deux scrutateurs

Stéphanie Prélaz et Georges Erard fonctionnent comme scrutateurs.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée 2018

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

6. Rapport de la caissière

La saison se termine avec un bénéfice net de fr. 5'390.97 reporté à nouveau, après l'attribution budgétaire de fr. 2'000.- au fonds de rénovation de la salle et une attribution supplémentaire de fr. 5'000.- au fonds pour le 50^{ème} anniversaire du club.

Au niveau des recettes, les subsides versés par la Commune d'Echallens baissent chaque année. Cet exercice subit une diminution de fr. 800.- par rapport à la saison précédente. Nous pouvons heureusement compter sur les subsides des communes environnantes qui nous ont versé fr. 2'970.-.

Les commissions versées par la Mobilière sur de nouvelles affaires conclues par l'intermédiaire du club n'ont rapporté que fr. 139.60 contre fr. 1'132.70 la saison



précédente. Ce mode de sponsoring n'est malheureusement pas soutenu par nos membres.

Nous avons une perte de fr. 403.80 sur les repas de Noël en raison du désistement de membres inscrits et du prix trop bas sur les repas enfants.

Le repas de soutien n'a pas eu lieu. Il a été remplacé par le caveau de la Fête du Blé et du Pain qui a rapporté fr. 23'279.03 de bénéfice net.

Le basketthon n'a pas eu lieu. Nous avons une perte de fr. 77.10. Il s'agit de dons non honorés lors du dernier basketthon.

Le résultat de la buvette est en diminution et se monte à fr. 1'393.10. Ceci s'explique par la mise en place de tournois pour les catégories U11 à la place de matchs à domicile. Le club en a organisé un mais la buvette n'a pas suffisamment été honorée ce jour-là.

Au niveau des charges, les défraiements aux entraîneurs ont été adaptés au nombre d'entraînements hebdomadaires et sont donc en augmentation, fr. 15'450 contre fr. 9'415.- la saison précédente. L'augmentation est compensée par la diminution des frais de formation et de matériel & frais de salle.

Les frais de comité sont en augmentation à la suite de l'arrivée de nouveaux membres qui sont venus compléter le petit comité de l'année précédente.

Le budget 2019/2020 a été établi sur la base des comptes 2018/2019 et des événements agendés. Il n'est pas réalisable d'envisager un bénéfice, même en prévoyant des économies et une légère augmentation des cotisations. Le budget prévoit une perte de fr. 5'040.- qui pourra être diminuée en cas de succès avec la manifestation du 50^{ème}. La provision pour le cas Panchaud (ancien caissier) pourra être dissoute à fin novembre 2019, date de la prescription si il ne vient pas rendre ses comptes, et provoquera un produit extraordinaire pour fr. 6'000.-, ce qui devrait compenser la perte prévisible.

Après 5 ans d'activité en qualité de caissière, je passe le relais et vous souhaite une bonne continuation.

7. Rapport des vérificateurs de comptes

La Commission a contrôlé les écritures et propose d'adopter les comptes. Elle remercie la caissière pour la qualité de son travail.

8. Approbation des rapports de la caissière et des vérificateurs de comptes et décharge au Comité

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.



9. Cotisations 2019-2020

Au vu des frais de plus en plus élevés, notamment ceux provenant de location des salles de gym des Trois-Sapins, et a posteriori de la baisse, année après année, du subside versé par la Commune d'Echallens, le Comité propose d'augmenter les cotisations raisonnablement, soit de Fr. 10.- de plus pour les catégories U9/U15/U17 et Fr. 20.- de plus pour les catégories U11/U13/U20,

Les séniors sont plafonnés à Fr. 400.- et basket détente reste à Fr. 150.-. Quant à l'équipe des U7, les cotisations annuelles se monteront à fr. 100.-.

Cedric Imfeld, en tant que vérificateur de compte, nous partage son avis. L'augmentation des cotisations ne devrait pas avoir lieu en raison du 50^{ème} anniversaire du Club et du bénéfice qui pourrait en ressortir. Il y a notamment eu cette année des rentrées d'argent passablement bonnes qui ne justifient pas une augmentation. D'autant plus, nous attendons un produit extraordinaire sur la saison à venir, sur une dette qui devrait être liquidée.

L'EBC prend part à de nombreux tournois cette année à la maison en tant qu'organisateur, ce qui permettra évidemment de dégager des montants supplémentaires pour palier la différence si les cotisations ne sont pas augmentées.

Après délibération, l'assemblée procède à la votation. A l'unanimité l'augmentation des cotisations est refusée.

10. Présentation et adoption du budget 2019-2020

Le rapport de la caissière joint au présent procès-verbal, ainsi que quelques remarques complémentaires, mettent l'accent sur les points principaux. Le budget de la saison à venir ne peut pas être accepté, au vu du refus de la proposition d'augmentation des cotisations 2019-2020.

11. Elections du Comité, des vérificateurs de comptes et des suppléants

Manuela Marti nous a fait parvenir sa démission et nous la remercions pour tout son travail durant ces dernières années. Tous les autres membres actifs du Comité se représentent. L'Assemblée générale vote à l'unanimité pour les 5 membres présents. Madame Stéphanie Prélaz souhaite nous rejoindre au Comité. L'Assemblée générale vote à l'unanimité pour son acceptation. Le Comité 2019-2020 sera donc composé de : Agnès Pittet (présidente), Fabienne Gremion (caissière), Ludovic Pittet (secrétaire), Virginie Bonnemain (membre), Eric Schoen (membre) et Stéphanie Prélaz (membre).



Election des vérificateurs de comptes : Fabrice Gremion poursuit sa mission, Arnaud Pittet le rejoint. Steve Imfeld se propose en qualité de suppléant.

12. Charte EBC

La charte EBC figurera dorénavant sur le site Internet. Il sera spécifié dans le courrier de début de saison que le paiement des cotisations confirmera la lecture et l'approbation de la charte. Cette dernière sera modifiée en ce qui concerne notamment la présence des joueurs convoqués aux matchs. En effet, trop d'abstentions ont nui au bon déroulement des compétitions, ce qui a entraîné des défaites par forfait, ainsi que des amendes.

13. Propositions individuelles et divers

- a) Proposition de Fabrice Gremion : ajouter fr. 50.- de caution aux cotisations de début de saison. Cette caution sera rendue si le membre participe à l'Assemblée générale en fin de saison, ou s'il a effectué 1 journée entière consacrée à aider le club durant une manifestation.
- b) Faire une proposition à la Commune d'Echallens pour avoir des paniers de petites tailles et réglables à la salle des Trois-Sapins.
- c) La salle EBC sera définitivement à nous dès l'an prochain. Proposition d'en discuter avec la Commune afin de voir ce qui est possible. Faire des travaux (douches, sanitaires, isolations, toit, éclairage, détecteur de pluie, coupoles, sol qui glisse). Une commission pour la rénovation de la salle sera créée dans le courant de la saison 2019-2020, avec comme membres Yves Nerini, Cédric Imfeld et Fabrice Gremion.

La séance est levée à 21h10

Echallens, le 13 juin 2019

Le Secrétaire

Ludovic Pittet